

## QUESTIONS / RÉPONSES DIVERSES

**Choix des parrains et marraines :** la famille choisit librement un parrain et/ou une marraine, l'Église demande que les personnes choisies soient catholiques et adultes. Un enfant mineur ne peut être parrain ou marraine que s'il est confirmé, sinon il doit être assisté d'un adulte.

**Je souhaite faire baptiser mon enfant dans une autre paroisse :** Il faut venir à la Maison paroissiale demander une autorisation de baptême en dehors de la paroisse pour la transmettre au curé de la paroisse choisie.

**Je souhaite faire baptiser dans la Paroisse Saint Guérin mais j'habite à l'extérieur :** Il faut demander à votre curé de résidence une autorisation de baptême en dehors de la paroisse ainsi qu'une attestation de préparation au baptême et les remettre en même temps que la feuille d'inscription.

**Les dates prévues ne me conviennent pas :** Avant de décider d'une autre date, il faut rencontrer le Père Alain DUPEN-LOUP, Curé, pour trouver une solution qui convienne tant au célébrant qu'à vos souhaits.

**Un baptême, combien ça coûte ?** Il n'y a pas d'honoraires fixés. Il est de coutume de remettre une enveloppe avec votre don au célébrant après le baptême. Indication : les honoraires (oblations) de mariage sont de 100 €.

**La quête à l'occasion des baptêmes** est faite pour les besoins de la paroisse.

## LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME

**Membre de l'Équipe d'Animation Pastorale  
en charge des Sacrements :**

Andrée CAPLIER.....04 50 79 11 45

**Responsable de l'équipe :**

Marc MUFFAT, Diacre.....04 50 75 70 63

**Les Membres de l'équipe :**

*au Biot :*

Karin CAUTRUPT.....04 50 72 16 67

*à La Forclaz :*

Marie-France HAUTEVILLE .....04 50 72 10 88

*à Montriond :*

Christelle et Stéphane GROS .....04 50 79 16 92

*à Morzine :*

Manuelle BUET .....04 50 38 28 42

Dominique BURNIER.....04 50 79 50 60

Séverine HERBRON .....04 50 79 02 32

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DEMANDES PARTICULIÈRES

### **PAROISSE SAINT GUÉRIN EN VALLÉE D'AULPS**

MAISON PAROISSIALE  
1 ROUTE DE LA MANCHE  
74110 MORZINE

téléphone : 04 50 79 00 30

télécopie : 04 50 79 29 20

site Internet : <http://www.eglise-valleedalps.org>

mél: [eglise.valleedalps@orange.fr](mailto:eglise.valleedalps@orange.fr)

ÉGLISE CATHOLIQUE



## **PRÉPARATION AU BAPTÊME ANNÉE 2010**



Paroisse  
**Saint Guérin**  
en vallée d'Aulps

## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE...

Vous avez décidé de faire baptiser votre enfant. Il faut environ deux mois pour bien préparer un baptême : on ne prépare pas une simple célébration!

Dans un premier temps, deux ou trois mois avant la date souhaitée, il faut **participer à la réunion générale d'inscription et de prise de contact**. Cette rencontre a lieu le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois (voir dates-ci-contre).

Vous devez ensuite **remplir une feuille d'inscription**.

En rendant cette feuille à l'accueil de la paroisse (Maison paroissiale / 1 route de la Manche / 74110 MORZINE), il faut en même temps remettre une **copie de l'acte de naissance de votre enfant** (la photocopie du livret de famille ne convient pas) ainsi que la copie de l'acte de baptême du parrain et de la marraine (à demander dans la paroisse du baptême).

Si vous êtes mariés religieusement, il faut aussi penser à ramener votre **livret de famille catholique** afin d'y inscrire la copie de l'acte de baptême de votre enfant. Si vous n'êtes pas mariés religieusement et que vous avez déjà fait baptiser un autre enfant, il faut ramener le **livret familial catholique** pour y inscrire le baptême. S'il s'agit de votre premier enfant, veillez à bien remplir le dos de la feuille d'inscription qui donne toutes les indications nécessaires à l'établissement du livret.

## VOUS SOUHAITEZ BAPTISER VOTRE ENFANT DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2010

**Ce document est là pour vous aider : il vous indique les personnes à contacter, les dates des rencontres d'inscription et de prise de contact, les dates des célébrations de baptême prévues au cours de l'année 2010 et les papiers à fournir...**

**Nous sommes bien sûr à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.**

### Dates des rencontres

Ces rencontres ont lieu  
à la salle paroissiale  
de Montrond, à 20h30

Mardi 2 Mars 2010  
*pour les baptêmes prévus  
de Pâques à fin avril*

Mardi 6 Avril 2010  
*pour les baptêmes prévus  
en mai et juin*

Mardi 4 Mai 2010  
*pour les baptêmes prévus  
en juin et juillet*

Mardi 1<sup>er</sup> juin 2010  
*pour les baptêmes prévus  
en juillet et août*

Mardi 6 juillet 2010  
*pour les baptêmes prévus  
en août et septembre*

Mardi 7 Septembre 2010  
*pour les baptêmes prévus  
en octobre et novembre*

Mardi 5 Octobre 2010  
*pour les baptêmes prévus  
jusqu'à la fin de l'année.*

### Dates des célébrations

Il n'y a pas de baptêmes possibles  
du mercredi 17 février au vendredi 2 avril 2010  
inclus (temps du Carême)

#### ***Dates à privilégier***

Samedi 3 avril 2010  
(Veillée Pascale)

Dimanche 4 avril 2010  
(Jour de Pâques)

Dimanche 18 avril 2010  
Dimanche 2 mai 2010

Dimanche 16 mai 2010  
Dimanche 30 mai 2010

Dimanche 13 juin 2010  
Dimanche 27 juin 2010

Dimanche 11 juillet 2010  
Dimanche 25 juillet 2010

Dimanche 8 août 2010  
Dimanche 22 août 2010

Dimanche 5 septembre 2010  
Dimanche 19 septembre 2010

Dimanche 3 octobre 2010  
Dimanche 17 octobre 2010

Dimanche 31 octobre 2010  
Dimanche 14 novembre 2010

Dimanche 28 novembre 2010  
Dimanche 12 décembre 2010

Dimanche 26 décembre 2010